



Blog du Prof T.I.M.

Technologies Informatique & Multimédia – Lycée du Mené



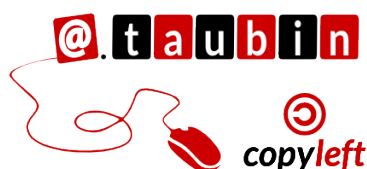
TD n°4 – WordPress – RGPD et Cookies

Table des matières

1- Principe du RGPD.....	1
1.1- Définition.....	1
1.2- Historique.....	1
1.3- Objectifs.....	2
1.4- CNIL.....	2
1.5- Droits.....	3
1.6- Données personnelles.....	3
1.7- Traitement de données personnelles.....	4
2- RGPD sur mon site.....	5
2.1- Page de politique de confidentialité.....	7
2.2- Cookies.....	8

Sources :

- <https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on>
- Cours de Muriel Couronné
 - Le règlement : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
 - Un guide pratique : [cnil_guide_securite_des_donnees_personnelles-2023.pdf](#)
 - Les explications des services publics français :
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reglement-general-protection-donnees-rgpd>



1- Principe du RGPD

1.1- Définition

Le sigle RGPD signifie « **Règlement Général sur la Protection des Données** » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrus du numérique, développement du commerce en ligne...).

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de **la Loi française Informatique et Libertés de 1978** modifié par **la loi du 20**

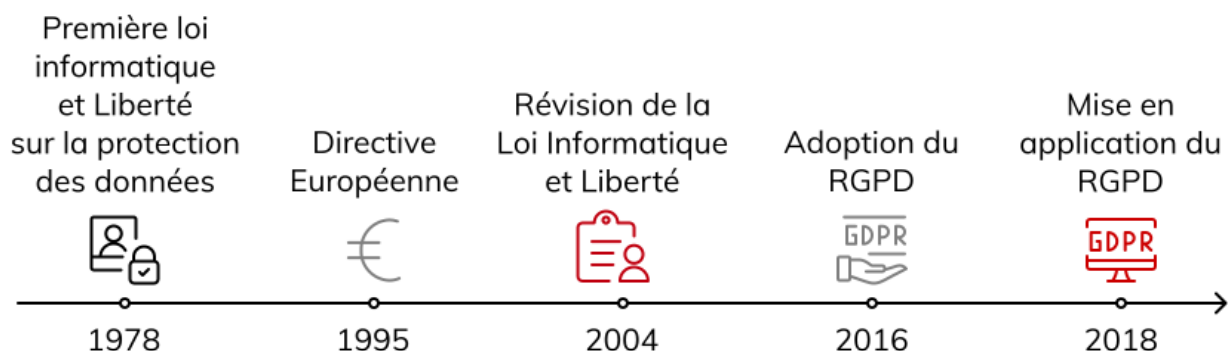
juin 2018 relative à la protection des données personnelles et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Il est entré **en application le 25 mai 2018**.

1.2- Historique

Évolution des lois sur la protection des données



Les dates importantes :

- 1978 : Première loi « Informatique et liberté » (LIL).
- 1995 : Directive européenne.

- 2004 : Modification de la LIL.
- 2016 : Loi RGPD.
- 2018 : Entrée en application de la loi RGPD avec aménagements en France suivant le secteur (exemple : biométrie dans le secteur de la santé, registres dans les établissements scolaires).

1.3- Objectifs

Le RGPD établit des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Il a été conçu autour de trois objectifs :

- **renforcer** les droits des personnes

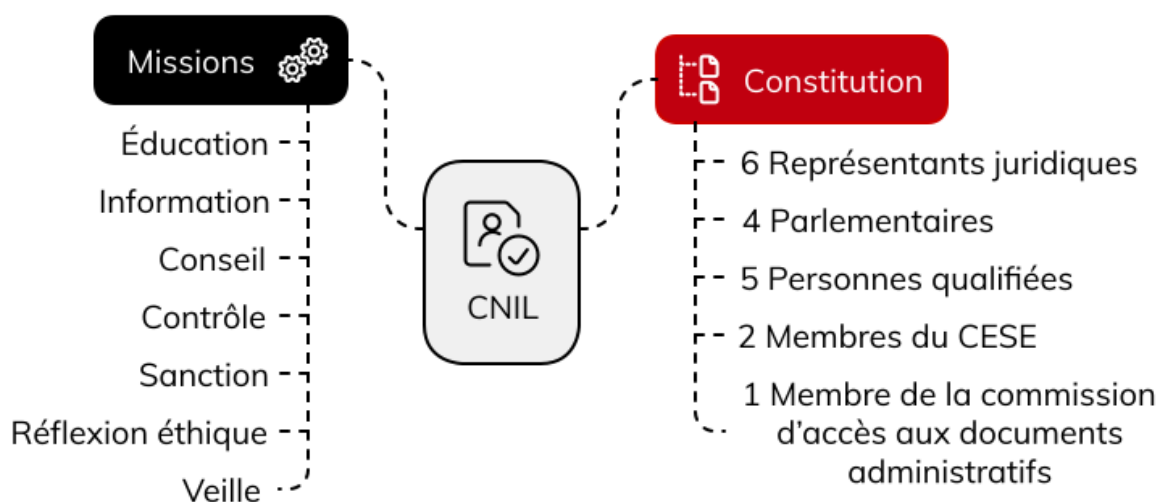
- **responsabiliser** les acteurs traitant des données
- **crédibiliser** la régulation grâce à une coopération entre les autorités de protection des données.

1.4- CNIL

En France, c'est la Commission Nationale Informatique et Liberté qui est chargée de la mise en œuvre du RGPD.

- **Missions** : éducation, information, conseil, contrôle, sanction, réflexion éthique et veille.

- **Constitution** (18 membres) : 6 représentants juridiques, 4 parlementaires, 5 personnes qualifiées, 2 membres du CESE, 1 membre de la commission d'accès aux documents administratifs



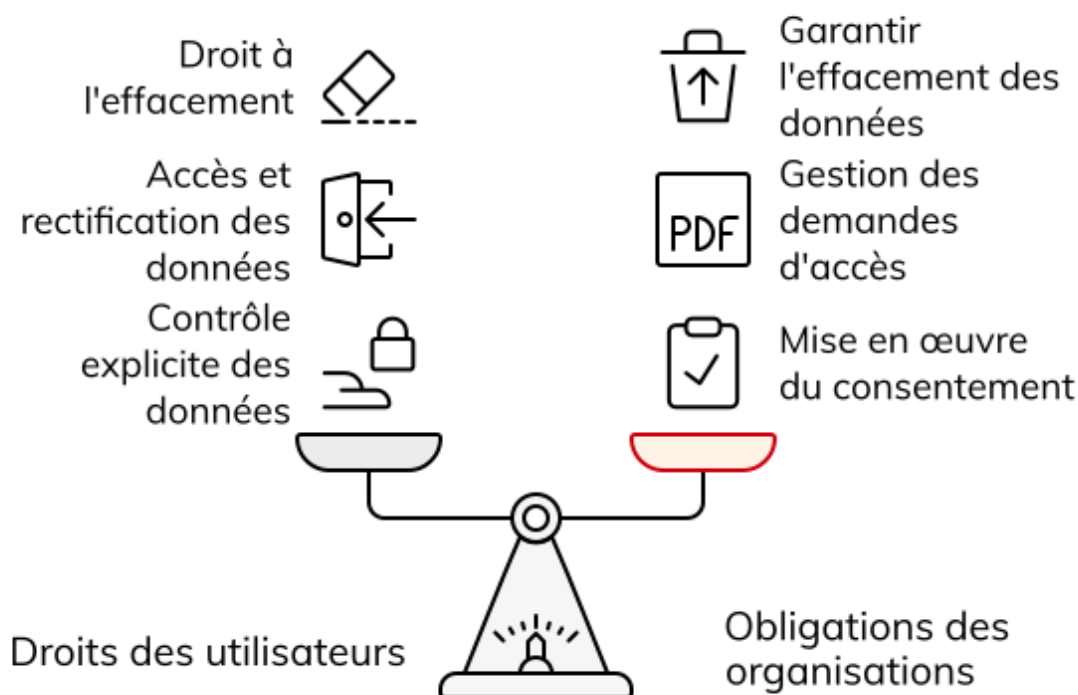
1.5- Droits

Le RGPD impose :

- **Le consentement explicite et positif** : l'organisme doit donner à l'internaute le contrôle sur ses données privées, et de l'utilisation qui en est faite
- **Le droit à l'accès, à la rectification, à l'interrogation et à l'opposition sur ses données**.
- **Le droit à l'effacement** : l'internaute a le droit d'obtenir l'effacement, dans les

meilleurs délais, de données à caractère personnel le concernant.

- **Le droit à la portabilité des données personnelles** : l'internaute a le droit de recevoir les données à caractère personnel le concernant, et de les transmettre à un autre organisme commercial.



Équilibrer les droits des utilisateurs et les obligations des organisations avec le RGPD

1.6- Données personnelles

Une « donnée personnelle » est « **toute information se rapportant à une personne**

physique identifiée ou identifiable ». Vous devez recueillir le consentement de la

personne avant de récupérer une donnée personnelle. Vous devez aussi dire pourquoi vous en avez absolument besoin.

Une personne peut être identifiée :

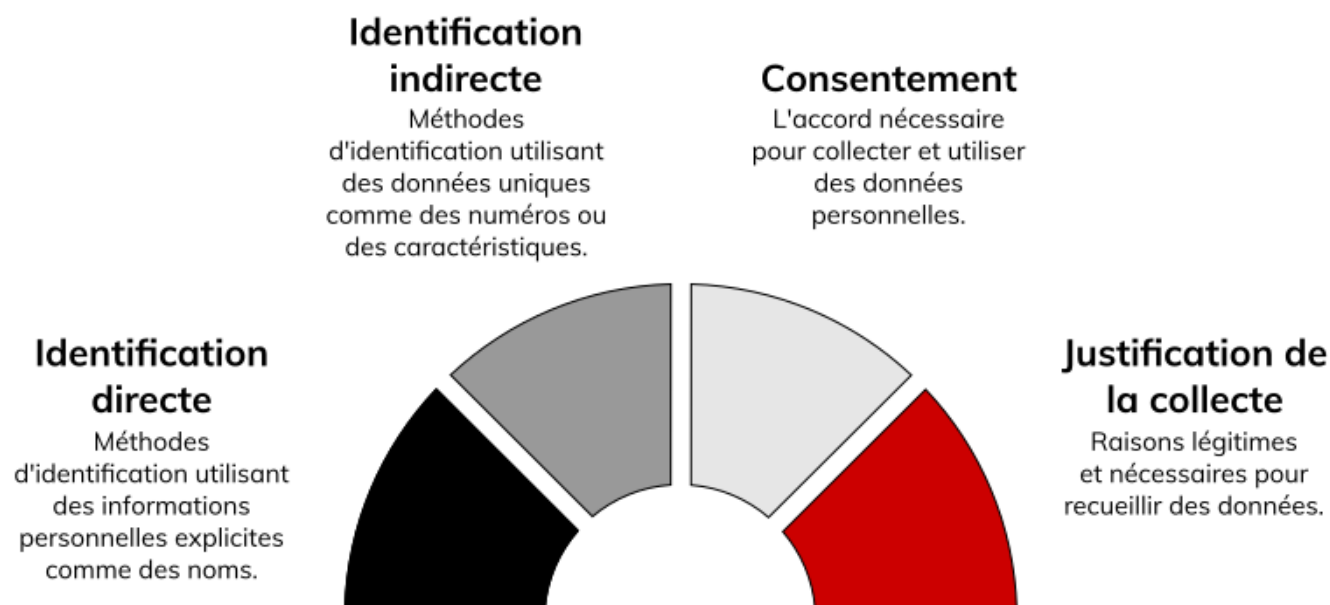
- **directement** (exemple : nom, prénom)
- **ou indirectement** (exemple : par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone), une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique,

culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- à partir d'**une seule donnée** (exemple : numéro de Sécurité sociale, ADN)
- à partir du **croisement d'un ensemble de données** (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine et militant dans telle association)

Données personnelles



1.7- Traitement de données personnelles

Cette notion est également très large.

Un « **traitement de données personnelles** » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte,

enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement).

Un traitement de données **doit avoir un objectif, une finalité**, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas collecter ou traiter des données personnelles simplement au cas où cela vous

serait utile un jour. À chaque traitement de données doit être assigné un but, qui doit bien évidemment être légal et légitime au regard de votre activité professionnelle.

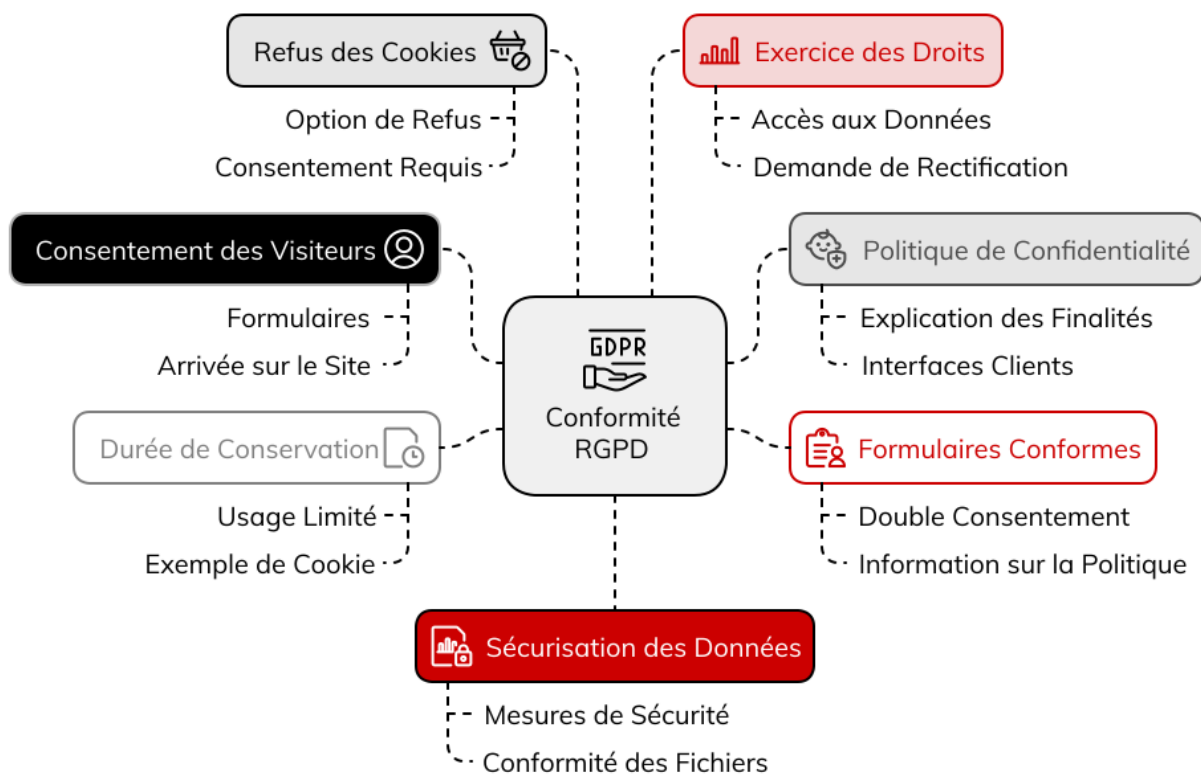
2- RGPD sur mon site

Pour respecter le RGPD, vous devez donc mettre en œuvre plusieurs mesures sur votre site :

- **Recueillir le consentement de vos visiteurs**
 - quand ils utilisent un formulaire (contact, commentaire, inscription, etc) car vous récoltez des données personnelles,
 - quand ils arrivent sur votre site parce que vous utilisez des technologies (souvent à base de cookies) qui vont récolter, elles aussi, des données (statistiques de visite, IP, localisation, etc).
- Rédiger **une page de politique de confidentialité** qui explique ce que vous allez faire de ces données (finalité des traitements) et **l'insérer dans toutes les interfaces clients**.
- **Lors du recueil de données**, prévoir des formulaires conformes (à double consentement) à ce que les données

soient traitées et **à accepter la politique de confidentialité** et informer les clients sur la politique de confidentialité.

- **Faire attention à la durée légale** de conservation des données qui est limitée par leur usage (exemple 13 mois pour les données sur un cookie)
- Permettre à vos visiteurs de **refuser les cookies** s'ils ne souhaitent pas que des données personnelles soient recueillies.
- **Mettre en place un système pour que les clients puissent exercer leurs droits** sur leurs données personnelles
- **Assurer la sécurisation des données** afin de les protéger contre les actions malveillantes
- **Rendre conformes les traitements** effectués sur les données
- S'assurer, le cas échéant, que les fichiers achetés sont conformes au RGPD



3 Respectez les droits des personnes

Le RGPD renforce l'obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes dont vous traitez les données (clients, collaborateurs, etc.).

Informez les personnes

À chaque fois que vous collectez des données personnelles, **le support utilisé (formulaire, questionnaire, etc.) doit comporter des mentions d'information.**

Vérifiez que l'information comporte les éléments suivants :

- pourquoi vous collectez les données (« la finalité » ; par exemple pour gérer l'achat en ligne du consommateur) ;
- ce qui vous autorise à traiter ces données (le « fondement juridique » : il peut s'agir du consentement de la personne concernée, de l'exécution d'un contrat, du respect d'une obligation légale qui s'impose à vous, de votre « intérêt légitime ») ;
- Qui a accès aux données (indiquez des catégories : les services internes compétents, un prestataire, etc.) ;
- Combien de temps vous les conservez (exemple : « 5 ans après la fin de la relation contractuelle ») ;
- Les modalités selon lesquelles les personnes concernées peuvent exercer leurs droits (via leur espace personnel sur votre site internet, par un message sur une adresse email dédiée, par un courrier postal à un service identifié) ;
- Si vous transférez des données hors de l'UE (précisez le pays et l'encadrement juridique qui maintient le niveau de protection des données).

Source : <https://www.cnil.fr/fr/passer-laction/rgpd-les-premieres-etapes>

Utilisation de données personnelles : quelles informations donner à l'internaute ?

Le RGPD précise les informations que vous devez rendre disponibles. Ainsi, si un internaute vous en fait la demande, vous avez l'obligation de donner accès aux informations suivantes :

- identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement de données
- coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) [🔗](#) ou d'un point de contact sur les questions de protection des données personnelles
- base juridique du traitement de données (consentement de l'internaute, respect d'une obligation prévue par un texte, exécution d'un contrat...)
- **finalités des données collectées** (pour prise de décision automatisée, pour prévenir la fraude, parce que les informations sont requises par la réglementation...)
- caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données et les conséquences pour la personne en cas de non-fourniture des données
- destinataires ou catégories de destinataires des données
- **durée de conservation** des données
- transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un État n'appartenant pas à l'Union européenne.

Vous devez également **informer l'internaute de ses droits** : accès à ses données, possibilité de rectification ou d'effacement de ses données, de retrait de son consentement, possibilité de faire une réclamation auprès de la CNIL.

En cas de données collectées de manière indirecte, vous devez informer l'internaute de la source des données.

Source : https://www.economie.gouv.fr/entreprises/obligations-donnees-personnelles-rgpd#definition_donnees_personnelles

2.1- Page de politique de confidentialité

Vous pouvez regarder le tutoriel vidéo sur **le paramétrage de [Comment Policy Checkbox](#) et la création de la page de politique de confidentialité** :

- <https://youtu.be/aDA-KENp8OI>



2.2- Cookies

Pour nous aider dans ce travail, nous allons utiliser une extension : [Complianz GDPR/CCPA Cookie Consent](#).

Vous pouvez regarder le tutoriel vidéo sur l'activation et le paramétrage de Complianz GDPR/CCPA Cookie Consent et le tutoriel vidéo sur le paramétrage de la bannière des cookies :

- https://youtu.be/Z_PFLqgYr6w
- <https://youtu.be/GWgGzkpMwm8>

